

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE LA COOPERATION ET DES ECHANGES
 INTERUNIVERSITAIRES

SOUS DIRECTION DE LA FORMATION, DU PERFECTIONNEMENT A
 L'ETRANGER ET DE L'INSERTION.

N° 78 / DCEIU/SDFPEI/ 2017

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

مديرية التعاون و التبادل ما بين الجامعات

نيابة مديرية التكوين ، تحسين المستوى بالخارج
 و الإيماع.

Alger, le: 9 FEV 2017

A MESSIEURS LES PRESIDENTS
 DES CONFERENCES REGIONALES DES UNIVERSITÉS
 DU CENTRE, DE L'EST ET DE L'OUEST

Objet / Concours national/ Etudiants majors.(Effectifs, calcul de la moyenne)
 année universitaire 2017/2018.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci après les mesures, adoptées dans le cadre de la sélection des candidats pour l'admissibilité au programme de formation résidentielle à l'étranger au titre de l'année universitaire 2017/2018.

- a) La sélection des étudiants majors s'effectue sur la base des meilleures moyennes par **Filière pour la pharmacie et par spécialités pour les autres filières**, retenues au concours National 2017.
- b) Pour les effectifs des étudiants majors candidats au concours, retenir les effectifs modulés en fonction de l'effectif des inscrits :
- Un (01) major lorsque l'effectif des inscrits par filière pour la pharmacie et par spécialité pour les autres filières, est compris entre **1 et 30 inscrits**.
 - Deux (02) majors lorsque l'effectif des inscrits par filière pour la pharmacie et par spécialité pour les autres filières, est compris entre **31 et 50 inscrits**.
 - Trois (03) majors lorsque l'effectif des inscrits par filière pour la pharmacie et par spécialité pour les autres filières est supérieur à **50 inscrits**.
- c) le classement se fait sur les (n -1) années d'études pour n années prévues dans le cursus

Parfaite considération.

عن الوزير ويتكلم عنه
 مدير التعاون والتبادل ما بين الجامعات
 سعيدي داني أوزفي

